

# BULLETIN

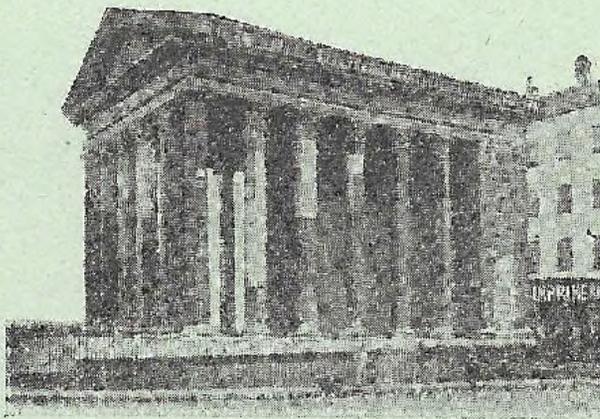
DE LA

## SOCIÉTÉ

DES

# AMIS DE VIENNE

N<sup>o</sup> 1



VIENNE

OGERET & MARTIN, IMPRIMEURS-EDITEURS

*12 et 12 bis, place du Palais*

—  
1906

# BULLETIN

DE LA

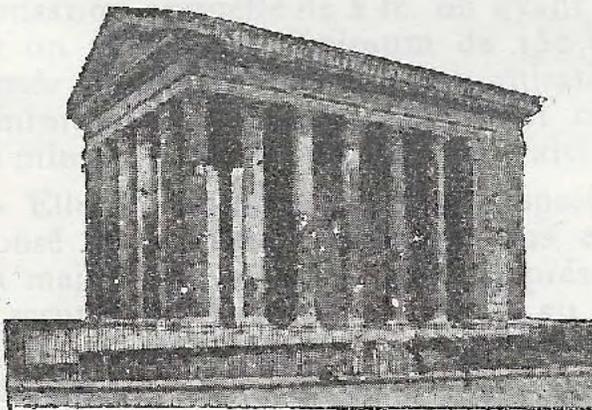
SOCIÉTÉ

DES

# AMIS DE VIENNE

---

N° 1



VIENNE

OGERET & MARTIN, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

12 et 12 bis, place du Palais

1905



# STATUTS

DE LA

## SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

---

ARTICLE PREMIER. — La *Société des Amis de Vienne* se propose de répandre la connaissance de l'histoire de la ville et des antiquités viennoises, de protéger contre toute atteinte la beauté du paysage et des monuments viennois, de contribuer à aménager les monuments ainsi qu'à aménager et à enrichir les Musées de la ville, d'attirer à Vienne le plus grand nombre possible de visiteurs et de rendre la visite de la ville facile, agréable et instructive.

ART. 2. — La Société poursuivra ce but, selon les circonstances et selon ses ressources, par tous moyens utiles, tels que conférences, publications, fouilles, achats d'objets d'art pour les Musées, propagande auprès des touristes, création de bureaux de renseignements pour les visiteurs, etc ..

ART. 3. — La Société se compose de *membres ordinaires* payant une cotisation annuelle de 5 fr. ou ayant racheté leur cotisation par un versement minimum de 150 fr. une fois fait, et de *membres donateurs* payant une cotisation annuelle de 10 fr. au minimum ou ayant racheté leur cotisation par un versement minimum de 300 fr. une fois fait.

ART. 4. — Elle est administrée par un Conseil d'administration composé de 15 administrateurs élus en assemblée générale, à la majorité absolue des membres présents au premier tour de scrutin et à la majorité relative au second tour.

Le Conseil est nommé pour 3 ans et se renouvelle par tiers chaque année.

Les administrateurs sortants sont toujours rééligibles.

Le Conseil procédera par tirage au sort à la désignation des administrateurs qui seront soumis aux deux premiers renouvellements annuels.

ART. 5. — Si une place devient vacante au Conseil par décès, démission ou toute autre cause, le Conseil y pourvoira, mais la désignation qu'il fera sera soumise à la ratification de la première assemblée générale qui suivra l'élection ainsi faite par le Conseil.

Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée d'office si, moins de trois mois avant l'assemblée générale annuelle, ce Conseil comprend sept membres ainsi désignés.

ART. 6. — Le Conseil élit parmi ses membres, pour un an, à la première séance qui suit l'assemblée générale annuelle, le Bureau de la Société, composé de un président, plusieurs vice-présidents, un secrétaire général, un trésorier et un ou plusieurs secrétaires des séances.

Le Conseil désignera en cas de besoin un administrateur pour remplacer un membre du Bureau momentanément empêché.

Il procédera à la constitution d'un Comité de patronage et désignera des commissaires pour l'assister dans sa mission de propagande.

ART. 7. — Le président ou un vice-président remplaçant le président empêché convoque le Conseil chaque fois qu'il le juge utile.

Il est tenu de le faire sur la demande de quatre administrateurs.

Il convoque l'assemblée générale de la Société au moins une fois par an, dans les trois premiers mois de l'année, et chaque fois que le Conseil le décide ou que la demande en est faite et signée par 30 membres de la Société au moins.

Les convocations à toute assemblée générale doivent mentionner l'objet de la réunion et doivent être envoyées au moins cinq jours avant la séance.

ART. 8. — L'assemblée générale annuelle entend l'exposé de la situation morale de la Société, reçoit les comptes financiers et procède au renouvellement du Conseil.

Les élections sont faites et les résolutions sont prises à la majorité des membres présents, sauf ce qui sera dit à l'article 14.

ART. 9. — Seule l'assemblée générale a le pouvoir d'ordonner un article de dépense supérieur à 1.000 fr., de modifier les statuts ou de décider la dissolution de la Société.

ART. 10. — Sauf les limites posées à l'article précédent, le Conseil a pleins pouvoirs pour l'administration de la Société.

Il prononce l'admission des membres nouveaux.

Il peut prononcer l'exclusion d'un membre pour préjudices graves portés à la Société.

Il statue à la majorité absolue des membres présents, sauf pour l'exclusion d'un membre de la Société, laquelle ne peut être prononcée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents, l'intéressé entendu ou dûment convoqué.

ART. 11. — Dans les délibérations des assemblées générales ou du Conseil d'administration, la voix du président ou du

vice-président remplaçant le président empêché est prépondérante en cas de partage.

ART. 12. — Les secrétaires tiennent un registre des délibérations des assemblées générales et du Conseil d'administration.

Le procès-verbal de chaque séance est signé du président ou d'un vice-président et d'un secrétaire ou administrateur remplaçant le secrétaire empêché.

ART. 13. — La Société est représentée en justice et dans les actes de la vie civile par son président ou par un administrateur délégué à cet effet par le Conseil.

ART. 14. — Les présents statuts ne peuvent être modifiés qu'en assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents et sur la proposition du Conseil ou de 30 membres de la Société au moins, portée à la connaissance de tous par mention expresse, sur la convocation, de l'article ou des articles dont la modification est proposée.

ART. 15. — En cas de dissolution de la Société, l'assemblée générale décidera le transfert de l'actif social à une œuvre répondant en tout ou partie au but exposé aux articles 1 et 2, et, à son défaut, à une ou plusieurs œuvres de bienfaisance établies dans la ville de Vienne.

Ainsi délibéré dans l'assemblée générale tenue le 21 mars 1904.

*Le Président,*  
BIZOT.

*Le Secrétaire,*  
Jules RONJAT.

## COMITÉ DE PATRONAGE

---

MM. JOUFFRAY, sénateur de l'Isère.  
 BUYAT, député de Vienne.  
 PLISSONNIER, député de Vienne.  
 le Sous-Préfet de Vienne.  
 le Maire de Vienne.  
 l'Inspecteur primaire de Vienne.  
 le Principal du Collège de Vienne.

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

MM. BIZOT, architecte honoraire de la ville, conservateur des Musées  
 et de la Bibliothèque, *président*.  
 ANGÉNIOL, avocat, président du Comice agricole de Vienne-  
 Roussillon, *vice-président*.  
 DURET, avoué, membre de la Commission des Musées, *vice-  
 président*.  
 REYMOND, négociant, ancien président du Tribunal de Commerce,  
*vice-président*.  
 SAVIGNÉ, maire de Ste-Colombe-lès-Vienne, *vice-président*.  
 OGERET, directeur du " Journal de Vienne ", *secrétaire général*.  
 BES, directeur de l'agence de la Société générale, *trésorier*.  
 RONJAT, avocat, délégué du Touring-Club de France, *secrétaire*.  
 TESTE DU BAILLER, notaire, *secrétaire*.  
 ALLEMAND (Firmin), architecte,  
 BONJEAN, avoué, ancien président de la Chambre,  
 BRESSE, avoué, maire de Vienne,  
 DE CRAPONNE DU VILLARD, juge au Tribunal civil,  
 FRÉCON, docteur en médecine,  
 LOMBARD, avocat, ancien bâtonnier de l'Ordre, } *administrés*

---

## COMMISSAIRES DE LA SOCIÉTÉ

---

MM FAURE (Maurice), avocat.  
 SILVESTRE (Antoine).

---

NOMS & ADRESSES DES MEMBRES  
DE LA SOCIÉTÉ

---

La Ville de Vienne (D) (1).  
La Compagnie des Avoués (D).  
L'Ordre des Avocats (D).  
La Chambre de Commerce (D).  
La Chambre des Notaires (D).  
Le Corps d'Officiers du 19<sup>e</sup> Régiment de Dragons (D).

---

MM.

Allemand F., archit., Vienne (D).  
Allemand Marc. (M<sup>lle</sup>) Vienne (D).  
Aman Félix, avocat, Vienne.  
Angéniol, avocat, Vienne (D).  
Angéniol (M<sup>me</sup> v<sup>ve</sup>), Vienne.  
Armand Pierre, receveur des  
Postes en retraite, Vienne.  
Aubert Pierre, Lyon, 20, rue Aug.  
Comte.  
Aubry Auguste, archit., Vienne.  
Aynard Augustin, Lyon, 31, bou-  
levard du Nord.  
Aynard Paul, Lyon, 31, boule-  
vard du Nord.  
Babut, profes. de dessin, Vienne.  
Bajard (M<sup>me</sup>), Vienne (D).  
Barbier (docteur), Vienne.  
Berlioz, Vienne.  
Bès Henri, directeur de la Société  
générale, Vienne (D).  
Bigot Joseph, directeur de l'usine  
Pascal-Valluit et C<sup>ie</sup>, Vienne  
Bizot, architecte, Vienne (D).  
Blachier, café de la Terr., Vienne.  
Blanchard, libraire, Vienne  
Boiron Philippe (M<sup>me</sup>), Vienne.  
Bonjean, avoué, Vienne (D).  
Bonnier F., manif., Vienne (D).  
Boudier Sébast., négociant, Ste-  
Colombe (D).  
Bourge Jean, chimiste, Lyon.  
Bouvier Claude, profes., Vienne.  
Bouvier Claudius, Vienne.  
Bouvier Henri, profess., Vienne.  
Bouvier Jules, assuranc., Vienne.  
Boyron, filateur, Vienne.  
Bresse, av., maire de Vienne (D).

MM.

Brossard, notaire, Châtonnay (D).  
Buellet, sous-préfet, Vienne (D).  
Burle (M<sup>me</sup> v<sup>ve</sup>) Vienne.  
Buyat, député, Paris (D).  
Cameleyre, directeur de l'Usine  
à gaz, Vienne (D).  
César-Chaix, Vienne (D).  
Chabert Léon, insp. des Contrib.  
indirectes, Lons-le-Saulnier.  
Chanrion Louis, percep., Vienne.  
Charreton Louis, propr., Vienne.  
Chaumartin Tony, Ste-Colombe.  
Chomienne Albert, nég. Vienne.  
Cléchet Jean, ferblantier, Vienne.  
Coulet, cycles, Vienne (D).  
Couturier Gaston, conseiller à la  
Cour d'appel Grenoble (D).  
Couturier de Royas Hubert,  
Meyrieu.  
Craponne du Villard (de) juge au  
Tribunal civil, Vienne (D).  
Crédit Lyonnais (le directeur du),  
Vienne (D).  
Delavelle, comptable, Vienne.  
Didier, professeur, Vienne.  
Doyon Paul, Estrablin.  
Dufresne, bazar, Vienne.  
Dumas Jules, Lyon, 10, rue de  
Nazareth.  
Dupoux, directeur de la Banque  
de France, Vienne (D).  
Duret, avoué, Vienne (D).  
Edwin, banquier, Vienne (D).  
Falcoz Louis, pharmac., Vienne.  
Farkas, principal du Collège,  
Vienne (D).  
Faure Gabr., Lyon, 14, pl. Carnot.

(1) La lettre D indique les *Membres donateurs*.

MM.

Faure (docteur), Vienne.  
 Faure-Carlhian, juge, Vienne.  
 Faure-Carlhian (Mme), Vienne.  
 Faure (Mme), Reventin-Vaugris.  
 Faure Joseph, voitures, Vienne.  
 Faure Maurice, avocat, Vienne.  
 Favard, notaire, St-Priest.  
 Français Henri, Paris, 63, avenue  
 Malakoff (D).  
 Français Raymond, Paris, 63,  
 avenue Malakoff.  
 Frécon (docteur), Vienne (D)  
 Frécon Pierre, étudiant, Vienne  
 Gabert Aug., construc., Vienne.  
 Galland Henri, Vienne.  
 Garmy, comm.-priseur, Vienne.  
 Garon Francisque, Vienne (D).  
 Garon Louis, entrepreneur, Ste-  
 Colombe (D).  
 Giraud Emilien, avocat, Paris,  
 boulevard St-Michel, 89 (D).  
 Grand, Paris, r. d'Erlanger, 14 (D).  
 Guerrier Joachim, électricien,  
 Vienne (D).  
 Gueux Jean, Vienne.  
 Guichard Cl., chauffeur., Vienne.  
 Guillemaud Cl., greffier, Estres-  
 sin (D).  
 Guillemot-Barès, rec. part. Vienne.  
 Guillot Jules, entrepr., Vienne.  
 Guillot Louis, Charavelle.  
 Guy Henri, aumônier, Estressin.  
 Heilmann, ingénieur, Vienne.  
 Héron de Villefosse, conservateur  
 au Musée du Louvre, Paris (D).  
 Hubert Pierre, Lyon.  
 Jail O. (abbé), supérieur de l'Ecole  
 St-Maurice, Vienne.  
 Jouffray Antoine, Estressin.  
 Jouffray Camille, sénat., Paris (D).  
 Jouffray Jules, Estressin  
 Jouffray, ancien greffier, Vienne.  
 Julien Emile, Vienne (D).  
 Kammerlocher Paul, intendant  
 militaire, Grenoble (D).  
 Latreille, professeur, Lyon.  
 L'Huillier-Pallez, Vienne (D).  
 Lombard Félix, avoc. Vienne (D).  
 Malcour François, Vienne.  
 Martinon Joseph, Estressin.  
 Mayoud (docteur), Vienne.  
 Moine, banquier, Vienne (D).  
 Moissonnier A. (Mme), Estressin.

MM.

Montagnon Claude, Estressin.  
 Morin, propriétaire, Vienne (D).  
 Mourier, ancien notaire, Ste-  
 Colombe (D).  
 Ogeret, imprimeur, Vienne (D).  
 Pascal-Valluit et C<sup>ie</sup>, Vienne (D)  
 Pascal-Valluit (Mme), Vienne (D).  
 Pauche Gaston, Vienne.  
 Perret Joannès, assur., Vienne.  
 Perret Joseph, greffier, Vienne.  
 Perouse, avocat, St-Alban-du-  
 Rhône (D).  
 Perroux Léon, négociant, Lyon,  
 44 place de la République.  
 Plissonnier, député, Paris (D).  
 Ponchon, libraire, Vienne.  
 Prévost Gaston, juge, Vienne.  
 Prévot J.-B., négociant, Vienne.  
 Rabatel, profes., St-Rom.-en-Gall.  
 Rassin, libraire, Vienne.  
 Rassat Ch, Vienne.  
 Ray Jean, anc. not, Vienne (D).  
 Restouin, insp. prim., Vienne (D).  
 Reymond Et., fabr, Vienne (D).  
 Rochas, manufacturier, Vienne.  
 Rondet Charles, avocat, Vienne.  
 Ronjat, avocat, Vienne (D).  
 Rostaing Henri, Chanas.  
 Rouillon Casimir, Vienne.  
 Sachet, président du Tribunal  
 civil, Vienne  
 Sannejean F., Vienne.  
 Savigné, maire, Ste-Colombe (D).  
 Serlin, curé de Saint-Maurice,  
 Vienne (D).  
 Silvestre Antoine, Estressin.  
 Teste du Bailler Alph, notaire,  
 Vienne (D)  
 Teste du Bailler Georg., assur.,  
 Vienne (D).  
 Tournier-Barjon (M<sup>lle</sup>), Vienne (D).  
 Trabet, entr. peinture, Estressin.  
 Tremeau Robert, Vienne (D).  
 Valentin Paul, négociant, boul.  
 Magenta, 151, Paris (D).  
 Vallet Elie, fabricant, Vienne.  
 Vallet Raoul, Vienne.  
 Vassy, Estressin.  
 Venard Louis (abbé), professeur,  
 Vienne.  
 Viennois, architecte, Vienne.  
 Vivien, docteur, Vienne  
 Zajewski Jos., compt., Vienne.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

L'assemblée générale annuelle de la *Société des Amis de Vienne* a eu lieu le jeudi 6 avril 1905 dans la salle des fêtes de la place de Miremont.

Deux cents ou deux cent cinquante personnes environ, appartenant à l'élite de la société viennoise, avaient répondu à l'invitation du Bureau, en venant entendre l'exposé des travaux accomplis par notre Société et la conférence sur *l'Art en Dauphiné* que notre éminent ami M. Marcel Reymond avait bien voulu nous promettre. Les dames, dont le charme et la bonne grâce sont la plus belle parure de nos réunions, formaient près de la moitié de ce nombreux et brillant auditoire.

M. Bizot, président, prend place au bureau avec M. Marcel Reymond et les membres du Conseil d'Administration, et ouvre la séance par l'allocution suivante :

## ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

Une année s'est déjà écoulée depuis notre première assemblée, à laquelle vous aviez bien voulu vous rendre nombreux et pleins de bienveillance. Vous assistiez à la naissance de la *Société des Amis de Vienne*; depuis elle a rapidement grandi, elle a déjà fait ses premiers pas dans le monde, ses pas timides d'abord, mais bientôt plus assurés.

C'est à votre généreux concours qu'elle doit son existence : aussi vous adresse-t-elle aujourd'hui ses plus vifs remerciements.

Donnant suite au programme qu'elle s'est tracé, la jeune Société a pour objet, permettez-moi de vous le rappeler en quelques mots, le *culte de l'art* sous toutes ses formes, qu'il provoque l'admiration des beautés de la Nature, ou bien que cet art soit une manifestation du génie et le produit de la main de l'homme ; qu'il soit une œuvre créée d'hier, ou encore qu'il fasse surgir de l'oubli les vestiges d'une civilisation lointaine, disparue, il y a là une double mission que notre ville est admirablement préparée à remplir.

En effet Vienne peut s'enorgueillir et de ses remarquables monuments antiques et de la richesse de son sol, comme du riant paysage qui l'entoure. Située au premier plan du Dauphiné, elle voit devant elle se développer un vaste panorama qui s'étend jusqu'aux Alpes superbes dont les sommets aigus se perdent dans les nues...

Vienne, encore, n'est-elle pas la porte ouverte au seuil de cette belle Provence vers laquelle s'écourent nos souvenirs, nos rêves portés par les flots argentés du Rhône, qui dans ses contours sévères nous semble s'abîmer dans quelque gouffre profond dissimulé au pied du Pilat, mais pour reparaître au loin et nous transporter comme par enchantement vers ces célèbres cités antiques qui en jalonnent le cours, vers Valence, Avignon, Arles, le pays des félibres au langage si poétique, des Roumanille, des Mistral, celui-ci grand artiste, enfiévré des anciennes coutumes locales, et pour comble heureux lauréat du prix Nobel ? n'est-ce pas encore le pays des vierges provençales au buste sculptural que s'est plu à illustrer par le marbre le maître statuaire Charpentier, lui aussi enfant de la Provence !

Mais je me laisserais entraîner trop loin ; je me hâterai de revenir à notre sujet en donnant tout-à-l'heure la parole à notre Secrétaire général qui vous soumettra le compte-rendu de nos travaux de l'année écoulée : nous aimons à croire qu'il obtiendra votre approbation, en raison des résultats acquis, des actes utiles accomplis et de l'extension de nos relations, chose essentielle pour des débutants.

Ensuite vous sera présentée la situation financière, dont la gestion à la fois libérale et économe vous apparaîtra, j'en ai la persuasion, bien assise, et vous engagera à poursuivre cette œuvre si intéressante dans le but qu'elle se propose, si morale et encore si utile pour le bon renom et les intérêts de notre cité. Au moment où de toutes parts les villes s'agitent pour se créer le plus de bien-être possible, où elles se font belles, où elles se montrent riches, Vienne ne saurait volontairement rester méconnue, elle a des droits à prendre rang parmi les plus remarquables en offrant à ses visiteurs, sinon la vue de palais et d'hôtels somptueux, du moins le riche écrin de ses antiques monuments.

Il sera également procédé au renouvellement partiel du Conseil, dont plusieurs membres ont été désignés sortants par la voie du tirage au sort, conformément à l'art. 4 des Statuts.

\*  
\* \*

M. Ronjat, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale, qui a décidé la constitution définitive de la Société (21 mars 1904) ; ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

M. Ogeret, secrétaire général, lit son rapport sur les travaux accomplis par la Société depuis sa constitution jusqu'à ce jour :

## RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs,

Il y aura bientôt deux ans, le Syndicat d'initiative de Lyon et environs demandait à notre municipalité une contribution pécuniaire pour publier dans son *Guide illustré* un article sur Vienne et ses environs. A la suite de ses démarches, plusieurs personnalités de notre ville eurent l'idée de constituer à Vienne un syndicat d'initiative. Diverses réunions furent tenues dans ce but; puis l'idée première s'élargit: peu à peu prit corps la pensée de constituer une société qui cumulerait en quelque sorte les fonctions d'un syndicat d'initiative proprement dit avec celles d'un comité de vigilance pour la conservation et, si possible, pour l'accroissement des beautés naturelles et artistiques de notre ville. La Municipalité, la Compagnie des Avoués, puis l'Ordre des Avocats, la Chambre de Commerce, la Chambre des Notaires promirent d'importantes souscriptions annuelles.

Le Comité provisoire formé des premiers adhérents à l'œuvre organisa, dans les salons du Cercle du Jeu de Paume, mis gracieusement à sa disposition, une réunion préparatoire dans laquelle MM. Bizot et Ronjat exposèrent devant l'élite de la société viennoise le but et les moyens d'action de la *Société des Amis de Vienne* (17 février 1904).

Tel est le titre, éloquent et compréhensif, que prit notre Société dans son assemblée générale constitutive tenue à l'Hôtel - de - Ville le 21 mars. Cette assemblée a voté les statuts de la Société et élu le Conseil d'administration qui a ce soir l'honneur de vous rendre compte de sa gestion pendant l'année écoulée.

Votre Conseil s'est réuni pour la première fois le 23 mars 1904: il a élu notre Bureau; il a déclaré à la Sous-Préfecture la constitution de notre Société et déposé nos Statuts en double exemplaire, formalités qui assurent à la *Société des Amis de Vienne* le bénéfice de la capacité juridique prévue par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 sur les associations.

Cela fait, il s'est mis immédiatement à l'œuvre multiple que nos Statuts lui tracent: « répandre la connaissance de l'histoire de la ville et des antiquités viennoises, protéger contre toute atteinte la beauté du paysage et des monuments

viennois, contribuer à aménager les monuments ainsi qu'à aménager et enrichir les Musées de la ville, attirer à Vienne le plus grand nombre possible de visiteurs, et rendre la visite de la ville facile, agréable et instructive. »

Entreprendre une propagande directe auprès de la clientèle des touristes eût été une tâche hors de proportion avec les ressources de notre Société. Plutôt que d'essayer une action directe que nos moyens limités auraient forcément rendue inefficace, votre Conseil a préféré employer une organisation déjà existante, disposant d'un outillage de publicité et d'une clientèle de lecteurs que notre Société ne saurait avoir. Un des premiers actes des *Amis de Vienne* a donc été de faire insérer dans le *Guide illustré* publié par le *Syndicat d'initiative de Lyon et environs*, distribué à plus de 50,000 exemplaires dans le monde du tourisme, une notice claire et succincte, appuyée de belles illustrations, de manière à inciter à un arrêt dans notre ville les voyageurs de plus en plus nombreux, qui chaque année traversent Lyon pour se rendre dans les Alpes, dans la vallée du Rhône, en Auvergne, etc.

Un registre des visiteurs, déposé au Musée lapidaire, permettra de contrôler d'année en année l'efficacité de cette propagande.

Votre Président a représenté la Société au Congrès des Syndicats d'initiative tenu à Grenoble au mois de septembre dernier. Parmi les actes de ce Congrès nous citerons, comme intéressant particulièrement notre région, un vœu tendant à l'organisation d'un service régulier de bateaux à vapeur confortables sur le Rhône. Notre Société suivra cette affaire avec toute l'attention qu'elle mérite, et s'efforcera de la faire aboutir un jour en y intéressant les grandes sociétés de tourisme, les Syndicats d'initiative de la région et les sociétés financières qui peuvent et doivent contribuer à sa réalisation.

Votre Conseil fait insérer régulièrement dans la *Revue mensuelle du Touring - Club de France*, sous la rubrique *Syndicats d'initiative*, des communications relatives aux mesures qu'il prend dans l'intérêt des touristes.

\*  
\* \*

Il ne suffit pas en effet d'attirer les touristes vers notre ville : il faut encore leur en faciliter la visite par tous les moyens en notre pouvoir, et veiller à la conservation, au bon aménagement, et, si possible, à l'accroissement des divers éléments d'intérêt qui peuvent les y retenir.

On a pu dire que plusieurs de nos monuments, faute de quelques simples mots d'explication à la portée de tous, restaient une énigme pour la grande majorité de ceux qui les voyaient, et que d'autres se dissimulaient en des recoins

obscur où, faute d'un guide clair et concis, trop peu de gens réussissaient à les dénicher.

Votre Conseil est allé au plus pressé en indiquant clairement la situation d'un des monuments dont nous avons parlé, et en publiant un Guide répondant aux besoins que nous venons de définir.

Une plaque posée par nos soins au coin de la rue Ponsard et de la rue de l'Hôpital signale aux curieux de belle architecture l'un des plus imposants vestiges de la Vienne romaine, l'arcade du Forum et le soubassement de l'escalier colossal que l'on voit dans la cour du Théâtre.

Notre Guide illustré, *Vienne et ses environs*, a été mis en vente à un prix très modéré chez les libraires, dans les principaux hôtels, etc. . . Dégagé de toute préoccupation de lucre, il ne contient aucune de ces réclames commerciales qui alourdissent nombre de publications analogues et en rendent la lecture difficile et l'aspect typographique confus. Nous nous sommes efforcés d'y dire tout ce qu'il fallait dire, et rien que ce qu'il fallait dire, pour présenter un tableau clair et complet en rejetant toutes les fables dénuées d'intérêt et toutes les attributions contestables. Le même esprit a inspiré l'élaboration du plan de la ville joint au Guide : il a été fait de façon à mettre en lumière les points qui intéressent les touristes et les curieux d'art, et à leur permettre de les retrouver instantanément sans aucune difficulté.

Une grande partie de l'édition de notre Guide s'est rapidement enlevée chez les libraires. Parmi les articles élogieux que la presse (1) a bien voulu lui consacrer, nous nous bornons à citer les lignes suivantes du *Journal des Débats* : « Les *Amis de Vienne* ont publié un guide illustré qui contient un répertoire très complet et très bien ordonné des monuments et des sites de leur admirable cité. On souhaiterait que chaque ville de France possédât un manuel de ce genre. »

Votre Conseil, fidèle aux principes de sage économie qui ont dicté toute sa gestion, n'a point cru devoir louer un local particulier pour notre siège social, mais il a établi — chose infiniment plus utile — des bureaux de renseignements pour les touristes dans deux librairies placées sur le trajet que suivent ordinairement nos visiteurs. Notre secrétariat répond avec la plus grande exactitude aux demandes de renseignements qui nous sont faites par écrit.

Nous avons adhéré à la constitution d'un Comité de protection des sites et monuments pittoresques placé sous le patronage du *Touring-Club de France*.

Votre Conseil a alloué une subvention de 200 fr. aux

(1) *Lyon Républicain*, *Progrès de Lyon*, *Revue mensuelle du Touring-Club de France*, *Bulletin mensuel du Club Alpin français*, *Revue Alpine*, *Annuaire de la Société des Touristes du Dauphiné*, *Bulletin de la Société de Géographie de Lille*, etc. . .

fouilles entreprises dans le quartier de la Pyramide pour déterminer le contour et les dimensions de l'ancien cirque romain.

Il a affecté une somme de 50 fr. à la souscription ouverte pour élever au cimetière de Vienne un modeste monument à la mémoire d'A. Allmer, conservateur honoraire du Musée de Lyon, correspondant de l'Institut, fondateur de la *Revue épigraphique*, auteur de cet admirable recueil des *Inscriptions antiques de Vienne en Dauphiné* qui constitue un titre impé-  
rissable à la reconnaissance de notre cité.

\*  
\* \*

En touchant à la fin de ce long exposé — nécessaire pour justifier la confiance que vous avez bien voulu nous témoigner — nous ne ferons que nous acquitter d'un devoir élémentaire de reconnaissance en remerciant la Municipalité, les corps constitués et corporations de notre ville et les adhérents individuels dont les souscriptions nous ont permis de mettre notre œuvre en train, — les élus de notre ville au Parlement et les représentants de l'administration et de l'Université qui ont accepté de composer, avec le chef de la Municipalité, notre Comité de patronage, — nos Commissaires, MM. Faure et Silvestre, dont la précieuse propagande nous a valu un important accroissement du nombre de nos sociétaires, — la presse locale et régionale qui veut bien faire connaître au public nos efforts, — nos distingués compatriotes, M. Marcel Reymond, que vous applaudirez bientôt, M. Emilien Giraud, dont la conférence sur la vallée du Rhône et les monuments de Vienne a porté de Paris en Angleterre le renom de notre chère cité (1).

Un mot encore.

Nous allons céder la parole à notre dévoué Trésorier. Veuillez prêter à son compte-rendu l'attention qu'il mérite, et nous permettre de produire par avance à haute voix quelques réflexions qu'il ne saurait manquer de vous suggérer.

Notre propagande pour amener à Vienne de nombreux visiteurs absorbe un bon tiers des recettes de notre premier exercice. Un autre tiers à peu près sera exigé par nos modestes dépenses d'administration jointes à celles du premier

(1) M. Marcel Reymond a consacré plusieurs conférences à l'art dauphinois en général et aux monuments de Vienne en particulier, dans les réunions organisées par le Comité de patronage des étudiants étrangers de l'Université de Grenoble, dont il est président; il se propose de traiter prochainement le même sujet dans des conférences données en Allemagne et en Suède. M. Emilien Giraud, avocat à la Cour d'Appel de Paris, membre donateur de notre Société, a donné des conférences sur la *Vallée du Rhône* à Paris (réunions de la Section alpine de la *Société des Enfants de l'Isère*), sur les *Monuments romains et médiévaux des bords du Rhône* à Londres et à Reading (réunions de l'*Entente cordiale* et de la société d'étudiants anglais *Gallia*).

*Bulletin* de la Société, qui sera prochainement envoyé à tous nos adhérents.

Quant à l'aménagement, à l'accroissement de nos richesses pittoresques et artistiques, qui sont la raison d'être et la justification de notre propagande, ils nous offrent un champ de travail absolument illimité. Ecriteaux indicateurs de monuments difficiles à trouver, pancartes explicatives de monuments, d'objets d'art, d'inscriptions, etc., reproductions, par moulage ou photographie, offertes aux Musées, de spécimens intéressants d'architecture et de sculpture disséminés çà et là dans la ville, de sculptures et de mosaïques découvertes sur notre territoire et devenues l'ornement de collections publiques mieux dotées que les nôtres, il y a là de quoi occuper, pendant des années, l'activité des *Amis de Vienne*, et de quoi absorber leurs finances en dépenses éminemment utiles au renom moral de notre chère cité et aux intérêts de son commerce. Si quelque jour on découvrait un nouveau *Faune* ou une mosaïque comme celle que le Musée de Grenoble acquit il y a deux ans, ne serait-ce pas un devoir patriotique que d'en conserver la possession à nos Musées ?

Il nous faut donc, pour une semblable éventualité, une caisse de réserve abondamment garnie. Il nous faut des souscripteurs aussi nombreux et aussi généreux que possible.

Nous vous convions tous à en assurer le recrutement, persuadés que la constitution de notre Société et sa prospérité croissante répondent à un véritable besoin, — mieux qu'à un besoin : à un devoir.

La cotisation de nos membres ordinaires a été fixée à un chiffre modique pour ne décourager aucune bonne volonté ; celle de nos membres donateurs permet les libéralités les plus généreuses. Qu'offrons-nous à nos adhérents en échange ? Pour quelques-uns, fournisseurs directs des touristes, la perspective de bénéfices supplémentaires non négligeables. Pour tous, peu de chose et beaucoup de chose à la fois : quelques fascicules d'une modeste publication, quelques conférences çà et là, — choses que nous ne saurions présenter comme de puissantes attractions sans attenter à la modestie naturelle à nos écrivains et à nos conférenciers ; — mais nous leur offrons la satisfaction sociale de travailler à une œuvre bonne et belle, la satisfaction morale de contribuer à conserver, à augmenter l'héritage de beauté que nous ont laissé nos aïeux, et dont nous sommes comptables envers ceux qui viendront après nous.

\*  
\* \*

M. Bès, trésorier, donne lecture du compte-rendu financier de l'exercice 1904 :

## COMPTE-RENDU DU TRÉSORIER

Mesdames, Messieurs,

Nous venons, conformément aux prescriptions de nos Statuts, vous présenter les comptes de l'exercice 1904 et les soumettre à votre approbation.

Les recettes brutes se sont élevées à..... 1.810 fr.  
et se décomposent ainsi :

Cotisations de nos adhérents individuels	1.100 fr.
Souscriptions et subventions de la Ville, des corps constitués et corporations.....	<u>710 fr.</u>
Total...	1.810 fr.

Il convient de remarquer que plusieurs de nos adhérents ne nous continueront peut-être pas constamment les souscriptions qu'ils ont consenties pour une première année. Mais, d'autre part, il est à prévoir que nous recruterons des adhérents nouveaux, de manière à établir nos recettes pour nous permettre de remplir entièrement notre programme statutaire.

Nous avons restreint le plus possible nos dépenses, dont voici le détail succinct :

Publication au <i>Journal Officiel</i> de la déclaration constitutive de la Société.....	15 80
Insertion d'un article sur Vienne dans le <i>Guide illustré</i> du Syndicat d'initiative de Lyon.....	468 70
Frais de la réunion préparatoire tenue au Cercle du Jeu de Paume.....	33 10
Achat et pose de deux plaques en tôle émaillée..	44 »»
Registres et autres menus frais de bureau.....	<u>4 70</u>
Total...	566 30

Nos recettes s'étant élevées à.....	1.810 »»
et nos dépenses à.....	<u>566 30</u>

il ressort au 31 décembre 1904 un excédent de recettes de..... 1.243 70

Depuis, votre Conseil d'administration a engagé les dépenses suivantes :

Pour le plan joint au guide <i>Vienne et ses environs</i>	30 »»
Subvention aux fouilles du Cirque romain.....	200 »»
Souscription au monument Allmer.....	50 »»
Part contributive de la Société aux frais de publication du compte-rendu du Congrès des Syndicats d'initiative.....	<u>60 »»</u>

Frais d'impression du guide *Vienne et ses environs* moins rentrées sur la vente, frais d'impression du Bulletin de la Société et frais divers pour l'assemblée générale, environ..... 700 »»

Total... 1.040 »»

A déduire du solde précédemment indiqué..... 1.243 70

Moins... 1.040 »»

Reste... 203 70

En conséquence, nous vous proposons de verser 200 fr. sur les recettes de notre premier exercice à la caisse de réserve qui permettra de faire face aux dépenses exceptionnelles d'intérêt artistique auxquelles fait allusion le rapport de notre Secrétaire général.

\*  
\*\*

Cette dernière lecture achevée, M. le Président met aux voix la résolution suivante, qui est adoptée à l'unanimité :

## RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale de la *Société des Amis de Vienne*, ouï le Trésorier en son rapport annuel, approuve les comptes qu'il a présentés, en le remerciant des soins apportés à la gestion de ses finances, et décide de mettre en réserve une somme de deux cents francs sur les produits de l'exercice 1904.

\*  
\*\*

Il est alors procédé à l'élection de cinq administrateurs, en exécution de l'art. 4 des Statuts. Les administrateurs sortants de charge conformément au tirage au sort auquel il a été procédé par le Conseil d'administration dans sa séance du 3 mai 1904, MM. Angéniol, Bizot, de Craponne du Villard, Dr Frécon et Ronjat, sont réélus.

L'ordre du jour appelant la conférence sur l'*Art en Dauphiné*, M. le Président présente le conférencier à l'assemblée en ces termes :

## ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

Quelque intérêt que puisse offrir la lecture de comptes-

rendus de la nature de ceux qui viennent de vous être soumis, il nous a paru qu'il ne serait pas hors de propos de leur donner une suite agréable en vous entretenant, au cours d'une intéressante conférence d'art, des choses de Vienne monumentale qui pourraient avoir échappé à votre observation, et nous nous sommes alors laissé séduire par la rare bonne fortune de rallier à notre projet M. Marcel Reymond, une des personnalités les plus entourées de Grenoble, et dont le nom seul suffirait pour donner une haute valeur à une de ses conférences.

Tout en vous abandonnant le plaisir d'apprécier ensuite par vous-mêmes son grand talent, je ne puis résister — qu'il veuille bien me le pardonner — au désir d'énumérer quelques-uns de ses titres à toute votre sympathie et à la justification de la tâche dont il s'est si gracieusement chargé.

M. Marcel Reymond est membre de l'*Académie Delphinale* et l'un de ses anciens présidents. C'est un critique d'art des plus autorisés par son savoir, par l'étendue et la finesse de ses observations ; il est l'auteur du plus bel ouvrage, me paraît-il, qui, en traitant parallèlement de la sculpture française, ait été publié sur la sculpture italienne exécutée pendant six siècles, du XII<sup>m</sup>e au XVII<sup>m</sup>e siècle. Ces travaux lui ont valu le titre envié de membre honoraire de l'*Académie des Beaux-Arts de Florence*. M. Reymond est président du *Comité de Patronage des Etudiants étrangers de l'Université de Grenoble*, qu'il initie à l'admiration du Dauphiné et de ses merveilles avec lesquelles il est familier ; j'ajouterai enfin qu'il aime Vienne comme une seconde patrie, et qu'aucun de ses monuments n'a de secret pour lui.

Cette conférence sera mise en valeur par des projections électriques exécutées par M. Duchemin, dont la compétence artistique et l'habileté sont appréciées à un haut degré à Grenoble.

\*  
\* \*

Nous donnons dans les lignes qui vont suivre une analyse aussi fidèle que possible de la conférence de M. Marcel Reymond, exposant les traits principaux de l'évolution des arts dans notre pays, depuis l'époque romaine, où Vienne brille d'un éclat artistique incomparable, à travers le haut moyen âge, période encore mal connue, et sur laquelle les monuments élevés en Dauphiné présentent les documents les plus importants qui soient à notre disposition, jusqu'à l'art roman et à l'art gothique, dont notre province offre quelques-uns des exemples les plus achevés.

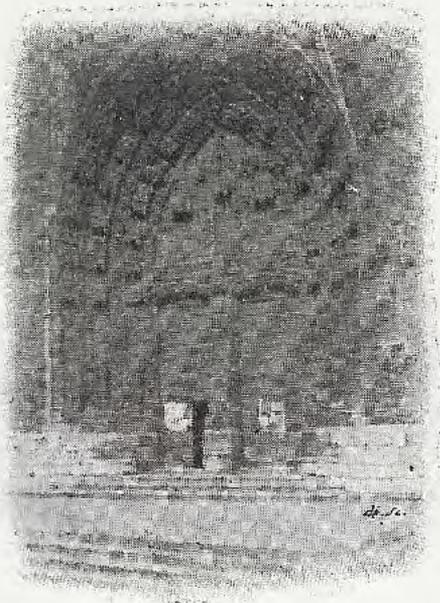




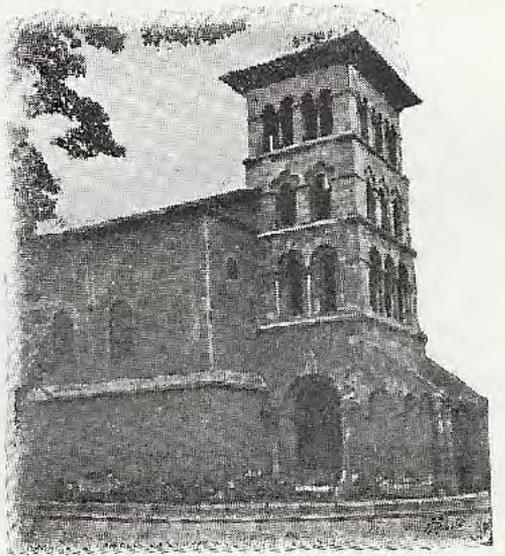
*La Pyramide*



*Portique du Forum*



*Saint-Maurice, grand portail*



*Saint-Pierre de Vienne*

L'ART EN DAUPHINÉ

*Art Romain — Art du Moyen-Age*

---

Le *Temple d'Auguste et de Livie* à Vienne et la *Maison Carrée* de Nîmes présentent les deux plus parfaits exemples de temples romains qui subsistent en entier sur le sol de l'ancienne Gaule, — exemples supérieurs, chose assez curieuse, à tous ceux que l'on trouve dans l'Italie même. Le temple de Nîmes doit à une restauration plus ancienne et mieux comprise une réputation depuis plus longtemps établie, qu'il mérite d'ailleurs amplement par la grâce harmonieuse de ses lignes et l'élégante richesse de sa décoration extérieure, mises en parfait relief par la chaude coloration que donne à la pierre le climat méridional. Le temple de Vienne, de ton plus sombre, d'aspect plus sévère, presque fruste, vaut par l'ensemble plus que par les détails, d'ailleurs gâtés çà et là par une restauration parfois hasardeuse. A Nîmes, la longueur l'emporte de beaucoup sur la hauteur (11 colonnes de côté pour 6 en façade), et les colonnes sont partout, sauf sur la façade, engagées dans le mur de la salle intérieure (*cella*). A Vienne le rapport est tout différent (8 pour 6), toutes les colonnes de façade et 6 des 8 colonnes latérales sont entièrement dégagées. Le temple paraît ainsi plus haut, plus élancé, comme un corps bien pris dans sa taille, les colonnes sont plus sveltes dans leur isolement aérien, et la hardiesse des proportions donne à la masse un caractère particulièrement saisissant de noblesse et de grandeur.

Le temple romain est semblable au temple grec dans sa disposition générale et ses proportions : c'est un simple sanctuaire de petites dimensions, entouré de colonnes et précédé d'un autel ; il est essentiellement différent à tous les points de vue des églises chrétiennes, dont les vastes dimensions sont calculées pour recevoir l'assemblée des fidèles.

L'architecture religieuse des Romains est donc presque purement et simplement empruntée aux Grecs. Les Romains

se sont montrés par contre des novateurs originaux en architecture civile par l'importance qu'ils ont donnée aux constructions de voirie et d'utilité publique, aux monuments consacrés au souvenir des hommes illustres, aux édifices destinés aux spectacles publics.

Dans la première catégorie rentrent les routes et les rues dont nous avons un bel exemple dans la voie romaine découverte au milieu du Jardin public de Vienne, les aqueducs comme ceux qui, encore aujourd'hui, servent à l'alimentation de Vienne en eau potable ou ceux dont nous voyons à Bonnard et à Chaponost les ruines imposantes, les thermes ou bains publics, les places publiques décorées de portiques majestueux comme le Forum viennois dont il reste une arcade dans la cour du Théâtre, à côté du colossal soubassement en degrés sur lequel reposait l'escalier mettant en communication le Forum avec la partie haute de la ville; à la deuxième catégorie appartiennent les arcs de triomphe de Saint-Remy de Provence et d'Orange, les mausolées de Saint-Remy et de Lyon.

Les spectacles publics tenaient dans la vie des Romains une place considérable, et les édifices où ils étaient donnés, théâtres, amphithéâtres et cirques, étaient d'une grandeur et d'une magnificence dont aucune description ne peut donner l'idée.

Le théâtre, destiné aux représentations de drames ou de scènes mimiques, était un hémicycle de gradins disposés pour les spectateurs, fermé par un mur droit de façade qui leur renvoyait la voix des acteurs placés sur la scène adossée à sa face intérieure. Le mieux conservé de tous les théâtres romains est celui d'Orange, disposé pour recevoir environ 7.000 spectateurs: sa façade, haute de 36 m. et longue de 103, percée de trois grandes portes carrées et sobrement décorée d'un rang d'arcades, est une des œuvres les plus typiques de l'architecture romaine, un des plus puissants symboles de la force et de la grandeur du peuple-roi.

L'amphithéâtre avait une forme ovale, et les gradins étaient disposés tout autour de l'arène où se donnaient les combats de gladiateurs, d'animaux féroces, etc... Le plus grand que nous connaissions est le Colysée de Rome, dont on évalue la contenance à 40 ou 50 000 spectateurs; son grand axe est long de 187 m., et le petit de 155. Ceux de Nîmes et d'Arles ont des proportions moins gigantesques, mais ils sont mieux conservés dans leur ensemble, et peuvent encore servir à donner des spectacles où il semble que la tradition romaine se soit au moins partiellement conservée jusqu'à nos jours.

Les archéologues s'accordent généralement à fixer l'emplacement du théâtre viennois sur la pente de Beaumur, et celui de l'amphithéâtre sur le versant de Pipet qui regarde la ville,

où des gradins demi-circulaires d'appareil romain dominant un terre-plein en forme d'arène ovale. Quant au cirque, destiné aux courses de chars qui passionnaient les Romains bien plus encore que les courses de chevaux ne passionnent les peuples modernes, il en reste à Vienne un fragment des plus importants, et unique au monde en son genre : c'est la *Pyramide*, posée sur un portique d'élégantes proportions, qui décorait le milieu de la *spina* ou mur longitudinal intérieur destiné à guider les chars dans leur course. D'après les fouilles qui sont en voie d'achèvement avec le concours de la *Société des Amis de Vienne*, le cirque viennois, dont les gradins s'allongeaient entre le Rhône et le coteau de Coupe-Jarret, avait environ 450 m. de long sur 120 m. de large (1).

Les Romains nous ont laissé d'importants témoins de leur architecture militaire : la citadelle de Pipet et plusieurs vestiges des remparts de Vienne ; à Die, des restes considérables des murailles et une porte de la ville tout entière.

Quant aux sculptures, peintures et mosaïques qui décoraient les édifices publics et les maisons des riches particuliers, tant à Vienne qu'à Sainte-Colombe qui n'en a été séparée qu'en 1334, elles sont actuellement pour la plupart dispersées entre les Musées du Louvre, de Lyon, de Grenoble et le Musée lapidaire de Saint - Pierre qui, à côté de celui d'Arles, présente la collection la plus riche et la plus instructive qu'il y ait en France d'objets de toute nature montrant l'évolution de l'art à l'époque romaine et au haut moyen âge.

\*  
\* \* \*

Vienne était la capitale d'une province de l'empire romain ; elle devient au V<sup>e</sup> siècle la capitale du premier royaume de Bourgogne. Elle conserve pendant tout le moyen âge, comme à l'époque romaine, une grande importance militaire et économique, en raison de sa situation à l'une des clefs de la grande route stratégique et commerciale que constitue la vallée du Rhône. A une autre extrémité de l'antique Allobrogie, Grenoble croît et arrive peu à peu à dépasser son ancienne métropole au cours de l'évolution historique qui conduit de la dissolution de l'empire romain à la constitution de la monarchie française. Les deux villes jouent un rôle important dans le développement de l'art à l'époque encore mal connue du haut moyen âge.

Un même art est encore commun, pendant toute cette période, à l'Italie et à la Gaule. Deux influences divergentes

(1) Le prochain *Bulletin* contiendra un exposé complet des résultats essentiels qui ressortiront de ces fouilles.

s'en disputent la direction depuis le triomphe du christianisme : Rome avec l'anthropomorphisme d'origine païenne qui subsiste aux premiers siècles dans les abondantes représentations de la figure humaine sur les tombeaux chrétiens ; Constantinople avec le haut spiritualisme, propre aux peuples orientaux, qui tend à proscrire la représentation de la divinité par des formes humaines. Cette dernière influence prédomine à partir du V<sup>e</sup> siècle ; elle triomphe aux siècles suivants dans les deux plus anciens édifices du moyen âge que nous ayons en France, le baptistère de Poitiers et la crypte de St-Laurent, à Grenoble. La divinité et les conceptions morales de l'époque ne sont plus personnifiées par des figures humaines, mais symbolisées par des attributs généralement empruntés au règne végétal ou même simplement par des formes géométriques.

La crypte de Saint-Laurent (fin du VI<sup>e</sup> siècle ou commencement du VII<sup>e</sup>) est un petit édifice (4 m. environ de large) extrêmement intéressant par les particularités que présentent ses chapiteaux. La colonne romaine y est conservée, mais, conçue pour porter un entablement rectiligne, elle ne peut suffire à la poussée des voûtes plus lourdes : de là son renforcement par les énormes abaques ou tailloirs qui surmontent ses chapiteaux.

Au VIII<sup>e</sup> siècle on abandonne ces tailloirs pour renforcer directement la colonne elle-même en la raccourcissant.

Les tailloirs de Saint-Laurent sont décorés de colombes becquetant des raisins ou des épis (symbole de l'Esprit visitant l'âme des fidèles), ou de brebis avec des palmes ou des roses (symbole des fidèles au Paradis) : ces figures sont des déformations maladroites de beaux modèles byzantins, c'est la fin d'un art ancien, et non le commencement d'un autre. On y voit également des pampres accolés à une croix, et becquetés par des colombes, symbolisme qui se retrouve sur le *casque de Vézeronce* (1) du Musée de Grenoble.

Le tombeau de saint Léonien (à Saint-Maurice de Vienne) présente des pampres, des raisins et des paons, non plus grossièrement sculptés, mais simplement gravés dans le marbre, ce qui marque un degré de plus vers la barbarie. Le VII<sup>e</sup> siècle voit disparaître à peu près complètement la sculpture, en décadence presque continue depuis les belles époques de l'art grec.

Une véritable renaissance caractérise au contraire les siècles qui suivent. Au VIII<sup>e</sup>, les plaques décoratives de l'ancienne église Saint-Pierre de Vienne (2) présentent des motifs sculpturaux ingénieusement conçus et finement exécutés, analogues à ceux en faveur, à la même époque, dans toute l'Italie :

(1) Découvert à Vézeronce, près de Morestel, où fut livrée en 524 la bataille qui amena la chute du premier royaume de Bourgogne.

(2) Musée lapidaire, chapelle de Poisieu.

pampres chargés de raisins et entrelacés en figures géométriques régulières, entrelacs inspirés des assemblages de vannerie à coins aigus. Un petit chapiteau, de même provenance et appartenant à cet ensemble de fragments qui constituaient sans doute une bordure de chœur et un ciborium, est un inappréciable document pour étudier le style architectural du VIII<sup>e</sup> siècle.

\*  
\*\*

Jusqu'ici l'*art en Dauphiné*, qu'il soit pratiqué par des artistes locaux ou par des artistes venus du dehors, est d'abord l'art romain, puis un art commun à l'Italie et à la Gaule. Entre le VIII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle, quand l'empire carolingien se fractionne en petites souverainetés féodales, naît, on peut légitimement le dire, un *art dauphinois*.

De même qu'au nord de l'Italie le bassin du Pô avait subi l'influence de deux centres de civilisation : vers la mer, Venise ; vers les terres, Milan, — de même, dans le sud-est de la Gaule, nous voyons se développer deux grandes civilisations, avec l'art provençal dans la basse vallée du Rhône, l'art bourguignon dans la vallée de la Saône. Bourgogne et Provence suivent chacune une évolution sociale et artistique particulière. Entr'elles, le Dauphiné affirme une personnalité intéressante, influencée par le Sud plus que par le Nord ; les traditions byzantines s'y effacent peu à peu dans un retour progressif aux conceptions latines de l'architecture et de la sculpture, qui s'y combinent d'une façon très originale avec les innovations importées de l'Île de France, patrie de l'*opus francigenum* improprement dénommé *art gothique*.

Saint-Pierre de Vienne est encore couvert d'un toit avec charpente apparente portée directement par les murs. Marnans en Viennois nous offre un des premiers exemples d'une église romane où les murs de la nef unique supportent une voûte en berceau, renforcée de quelques arcs-doubleaux, sans décoration sculpturale. La décoration sculpturale est rare à la cathédrale de Valence, à Saint-Pierre de Vienne, à Saint-André-le-Bas, tandis que vers la même époque (milieu du XII<sup>e</sup> siècle) l'église de Saint-Gilles, entre Arles et Aigues-Mortes, par l'abondance et la beauté des figures, l'emploi systématique des colonnes et des entablements en façade, manifeste une renaissance classique plus accentuée que dans aucun édifice contemporain de l'Italie. L'exemple de Saint-Gilles n'est pas généralement suivi, parce que la prédominance des lignes horizontales qui le caractérise est contraire à la tendance irrésistible vers l'élévation aérienne des églises ; mais son imitation produit dans notre région, particulièrement à l'église Saint-Barnard de Romans, des réalisations décoratives du plus haut intérêt.

La cathédrale Saint - Maurice est l'édifice capital de l'art dauphinois au moyen âge et le monument religieux le plus important qui ait été élevé à cette époque entre Lyon et la mer et des Alpes aux Cévennes. Art roman, art gothique, pilastres cannelés (1) et arcatures décorées de modillons du XII<sup>e</sup> siècle, colonnes et nervures rondes du XIV<sup>e</sup>, les éléments les plus divers se fondent en un harmonieux ensemble dans le vaisseau de cette cathédrale.

Plus admirable encore est peut-être la façade avec ses portails qui sont, avec ceux de la cathédrale de Nantes, le chef-d'œuvre de cette admirable sculpture française du XV<sup>e</sup> siècle qu'on ne saurait priser trop haut. Les tympan au-dessus des portes ne sont plus décorés, comme au XII<sup>e</sup> siècle (2), d'un bas-relief unique, mais divisés par des tabernacles abritant des personnages en ronde-bosse, et toute l'ogive des portails est de même suivie par plusieurs rangs de tabernacles avec hautes figures isolées aux pieds-droits, petites scènes à plusieurs personnages dans les vousoirs, remplaçant les personnages uniques en usage au XIII<sup>e</sup> siècle.

Figures et ornementation témoignent d'un art achevé, d'une variété extrême, d'une finesse et d'une puissance merveilleuses. Le portail de droite, antérieur aux deux autres, présente des formes architecturales moins souples et des figures plus tourmentées, presque dramatiques; la belle statue du pied-droit offre de curieuses analogies avec le faire de Ghiberti. Le portail du milieu est particulièrement intéressant par le symbolisme de ses figures et leur exécution éminemment expressive. Celui de gauche, avec ses anges musiciens glorifiant la Vierge, dans le sentiment des anges de Luca della Robbia à la *Cantoria* de Florence, est un véritable miracle de joie calme et douce et de grâce attendrie.

La dernière période du moyen âge a laissé en Dauphiné nombre d'autres monuments du plus grand intérêt. Il est inutile de les énumérer tous, mais trois au moins d'entr'eux méritent quelques détails en raison de leur importance particulière ou de leur caractères spéciaux.

L'élégant *ciborium* de la cathédrale Notre - Dame à Grenoble (milieu du XV<sup>e</sup> siècle) est le plus bel exemple que nous ayons en France de ces édicules destinés à renfermer les vases sacrés. Ils sont très rares dans notre pays, beaucoup plus fréquents dans les églises d'Allemagne (Nuremberg, Ulm, etc.). Le *ciborium* de Notre - Dame nous est donc, à

(1) Ces pilastres cannelés, conception originale des architectes viennois, se retrouvent encore dans les meneaux verticaux des fenêtres de la maison sise rue des Orfèvres, 7 (1<sup>er</sup> étage, du XV<sup>e</sup> siècle).

(2) Voir par exemple le tympan de l'ancienne église Saint-Pierre de Vienne, représentant l'apôtre Saint-Pierre (au Musée lapidaire, chapelle de Poisieu).

ce titre, particulièrement précieux. Comme tous les monuments de ce genre, il est adossé à l'une des colonnes de l'église et présente la forme d'une petite tour pointue extrêmement allongée et richement sculptée.

L'église de Saint-Geoire (entre Voiron et le Pont-de-Beauvoisin) offre un intéressant spécimen de l'architecture gothique au XVI<sup>e</sup> siècle ; c'est un des derniers monuments édifiés en Dauphiné dans la technique du moyen âge.

Le vaisseau de Saint-Antoine de Viennois, près de Saint-Marcellin, ressemble à celui de Saint-Maurice par ses proportions générales, sinon par les détails de sa décoration architecturale. Le portail central rappelle le portail de gauche de Saint-Maurice, avec ses anges gracieusement groupés deux à deux dans les tabernacles des vousoirs. Mais l'ensemble de la façade est tout différent. Ce n'est plus, comme à Saint-Maurice, l'église du type français avec ses deux tours carrées qui font monter vers le ciel la ligne générale de l'édifice. Ici, comme à l'église de Brou, près de Bourg-en-Bresse, les lignes horizontales ou peu inclinées dominant; la façade n'est couronnée par aucune tour, elle est relativement basse, et sa ligne supérieure forme comme un pignon à faible pente qui suit le profil général des nefs. Cette prédominance de la ligne horizontale est dans l'art dauphinois du moyen âge un trait plutôt exceptionnel qui rattache nettement Saint-Antoine aux églises de la Provence.

\*  
\* \*

Le compte-rendu qui précède résume les idées directrices du conférencier et les exemples principaux qu'il a cités à l'appui. Il est malheureusement impossible de faire revivre le charme de sa parole facile et simple, qui sait mettre à la portée de tous les esprits cultivés une information sûre et complète et une synthèse de l'évolution des arts assise sur une enquête d'une rigueur vraiment scientifique.

En prêtant le concours empressé de son talent et de sa bonne grâce à la première assemblée générale tenue depuis que notre Société est constituée, l'auteur de ce livre magistral, *La Sculpture florentine*, et de tant de pénétrantes études sur l'histoire de l'art en France et en Italie s'est acquis un titre impérissable à notre reconnaissance et à notre amitié. En terminant son intéressante conférence par quelques paroles bienveillantes à l'adresse de notre Société, à la prospérité de laquelle il porte le plus sympathique intérêt, M. Marcel Reymond a bien voulu nous

assurer que cette amitié est réciproque, et, par un sentiment d'exquise délicatesse, il s'est déclaré notre obligé pour les joies que nous lui avons données en le conviant à venir revoir les merveilles qui font de Vienne une cité d'art admirable entre toutes !

Avant de clore la séance, notre Président s'est fait le fidèle interprète de toute l'assemblée en remerciant chaleureusement M. Marcel Reymond et son dévoué collaborateur M. Emile Duchemin, venu tout exprès de Grenoble pour illustrer la conférence par une riche collection de clichés photographiques exécutés par lui-même avec une habileté consommée et un goût parfait.

« Je suis certain, a dit M. Bizot, d'être autorisé par  
« toute l'Assemblée à adresser à M. Marcel Reymond  
« et à M. Duchemin nos vives félicitations et tous nos  
« remerciements pour la satisfaction bien grande que nous  
« avons éprouvée à l'audition de cette si intéressante con-  
« férence et à la vue de ces nombreuses projections artis-  
« tiques. L'œuvre de chacun de ces deux maîtres a obtenu  
« séparément un plein succès, et de leur union s'est  
« formé un tout charmant dont nous garderons le meilleur  
« souvenir ».

## BIBLIOGRAPHIE VIENNOISE

---

*Vienne et ses environs, guide illustré du touriste avec plan de la ville*, publié par la Société des Amis de Vienne (Vienne, Ogeret et Martin, 1904), en vente chez tous les libraires.

E.-J. SAVIGNÉ, *Histoire de Ste-Colombe-lès-Vienne* (Vienne, Ogeret et Martin, 1903) et *Histoire de la ville de Vienne pendant la guerre de 1870-1871* (ibid. 1904), deux contributions magistrales à l'histoire viennoise, et *Un couplet de la Marseillaise et l'Abbé Pessonneaux, preuves authentiques et définitives* (ibid. 1905).

M. BIZOT a publié dans le *Journal de Vienne* (et en tirages à part de l'imprimerie Ogeret et Martin) de nombreuses notices sur les acquisitions récentes de nos Musées (*Découverte d'un tombeau antique à St-Romain-en-Gall*, fév. 1904; *Pervenche*, juin-août 1904; *Espoir vaincu*, sept. 1904, etc.), sur les excursions accomplies dans notre ville par le *Denier des Ecoles* de Lyon, la *Société des Enfants de l'Isère* de St-Etienne, la *Société des Amis des Arts et des Sciences* de Tournus (juin, juillet et nov. 1904) et un compte-rendu de la participation de la Société des Amis de Vienne au Congrès des Syndicats d'initiative tenu à Grenoble (sept. 1904).

Emilien GIRAUD, *La Vallée du Rhône*, conférence faite à la Section alpine de la Société des Enfants de l'Isère (*Journal de Vienne*, juin 1904).

Cl. FAURE, *Trebonius Rufinus et Thomas Mermet*, étude qui fixe définitivement un point intéressant de notre histoire locale (*Journal de Vienne*, fév. et mars 1904), et *Les Alliés à Vienne en 1814*, notes d'histoire viennoise, d'après les papiers de Thomas Mermet (ibid., juillet et août 1904).

*Guide illustré pour 1905*, publié par le Syndicat d'initiative de Lyon et ses environs, avec un article illustré sur Vienne (en distribution aux bureaux du Syndicat, Lyon, place Le Viste).

*Compte-rendu des travaux du 2<sup>e</sup> Congrès des Syndicats d'initiative de France*, Grenoble, 5-8 septembre 1904 (Grenoble, imp. Allier frères, 1905), contient plusieurs vues phototypiques de Vienne.

---



TM1905N1P31

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Statuts de la Société des Amis de Vienne.....	3
Comité de patronage, Conseil d'Administration, Com- missaires de la Société.....	6
Noms et adresses des membres de la Société.....	7
Assemblée Générale ; allocution du Président.....	9
Rapport du Secrétaire général.....	11
Compte-rendu du Trésorier et résolution de l'Assemblée Générale.....	16
Allocution du Président.....	17
Conférence de M. Marcel REYMOND: <i>L'Art en Dauphiné</i> (Art romain. — Art du Moyen-Age).....	19
Bibliographie viennoise.....	27

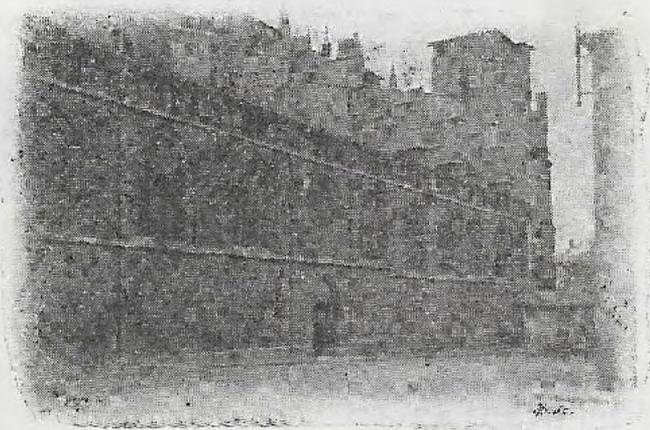


TABLE DES MATIÈRES

Pages

3 Statuts de la Société des Amis de Vienne .....

6 Comité de patronage, Conseil d'Administration, Com-  
missaires de la Société .....

7 Noms et adresses des membres de la Société .....

9 Assemblée Générale ; allocution du Président .....

11 Rapport du Secrétaire général .....

16 Compte-rendu du Trésorier ; résolution de l'Assemblée  
Générale .....

17 Allocution du Président .....

— Vienne, imp. Ogeret et Martin, 12 et 12 bis, place du Palais —

Bibliographie viennoise .....

